

Une Suisse  
en mouvement

–  
Une Suisse  
qui gagne

# Positions et programme d'action.

La Suisse de la croissance  
La Suisse de l'intelligence  
La Suisse de l'équilibre  
La Suisse de l'ouverture

[www.prd.ch](http://www.prd.ch)

**FDP**  
Wir Liberalen.

**PRD**  
Les Radicaux.

**PLR**  
I Liberali.

**PLD**  
Nus Liberals.

Etat: 5 juillet 2007

**FDP**

Wir Liberalen.

**PRD**

Les Radicaux.

**PLR**

I Liberali.

**PLD**

Nus Liberals.

# Positions et programme d' action.

## Sommaire

Politique sociétale	5
Politique économique	6
Politique de la formation	8
Politique des hautes écoles, de la recherche et de la technique	10
Politique financière	11
Politique de la prévoyance vieillesse	12
Politique de la famille	13
Politique des transports	14
Politique des étrangers	15
Politique d'asile	16
Politique de la santé	17
Politique en matière de stupéfiants	18
Politique agricole	19
Politique des sports	20

Priorités du groupe PRD 2004-2007	21
Votations populaires au cours de la législature 2003-2007	
Votations populaires au cours de la législature 1999-2003	

## Politique sociétale

### Individualisme et liberté dans une société libérale

La dignité, l'individualité et la liberté de l'homme ainsi que sa responsabilité à l'égard de lui-même et à celui des autres figurent au centre de la société libérale. Tous les hommes doivent avoir les mêmes chances (par exemple en matière de formation et sur le plan professionnel) et chacun doit être conscient de son devoir à l'égard de cette société. Les efforts et prestations fournis doivent être reconnus et récompensés, sans préjudice du soutien qu'il convient d'apporter aux plus faibles. Instaurer une société moderne, ouverte au monde et tolérante est un objectif radical.

#### Les recommandations du PRD

- Réduire à un minimum les interventions de l'État dans la sphère privée et la liberté des individus dans leur environnement.
- Supprimer les interventions de l'État dans les processus de changement de la société. Exemples : souveraineté et liberté de choix du consommateur (au lieu de sa tutelle), abolition de l'interdiction des diagnostics pré-implantatoire et stop aux limitations des droits de propriété.
- La société doit respecter les communautés de vie et les partenariats alternatifs ; l'État doit les réglementer de manière adéquate dans l'intérêt des partenaires.
- La culture et les activités culturelles forment l'essence et l'identité mêmes d'une société moderne. Il y a lieu d'accorder la plus grande attention à la diversité culturelle. L'État doit y apporter son soutien, au risque de mettre en cause la survie de certains de ses éléments.
- Le double engagement dans la vie professionnelle et la vie familiale de l'homme et de la femme doit être facilité. Les structures scolaires et de garderies d'enfants jouent ici un rôle aussi important que les allègements fiscaux (exemple : déduction pour garde d'enfants en dehors de la famille).
- Il y a lieu de promouvoir l'intégration des personnes étrangères établies en Suisse. Celles qui s'efforcent de s'intégrer à notre société doivent pouvoir obtenir la citoyenneté suisse.
- Afin de ne pas défavoriser outre mesure les jeunes dans la redéfinition du contrat de génération, on ne saurait leur imposer des charges disproportionnées lorsqu'il s'agit d'assainir la prévoyance vieillesse.
- Les interdictions et injonctions concernant des comportements qui ne rejaillissent pas directement sur des tiers ne sont justifiées que dans la mesure où ces derniers sont hautement nuisibles à la société. Il y a lieu dans cet esprit de dépénaliser la consommation et le commerce (réglementé) des drogues douces.  
Il convient d'abolir les mesures de protection et d'interdictions exagérées qui mettent les jeunes gens sous tutelle.

## Politique économique

### Davantage de bien-être grâce à la croissance

La Suisse a besoin d'une économie forte si elle veut maintenir son niveau de vie élevé. Ce dernier est toutefois mis en cause, car le pays souffre depuis les années 90 d'une faiblesse de croissance. Cela ne se manifeste pas seulement au niveau du chômage et par la stagnation des revenus par tête, mais aussi dans les difficultés croissantes rencontrées au niveau du financement des œuvres sociales, comme l'AVS, et dans les déficits publics. Une politique favorisant la croissance revêt donc pour le PRD une importance capitale. Fidèle à ses valeurs fondamentales radicales-libérales d'ouverture au progrès et de confiance en la responsabilité personnelle des citoyennes et citoyens, il est persuadé que seul un ordre économique libre fondé sur la compétitivité est en mesure de garantir à l'économie suisse l'efficacité et l'innovation nécessaires pour qu'elle puisse s'affirmer avec succès sur les marchés internationaux et maîtriser les adaptations structurelles souvent indispensables en profitant de toutes les chances qu'elles comportent. L'Etat doit s'immiscer le moins possible dans le jeu des marchés et se concentrer sur la mise en place de conditions cadre attrayantes favorisant une économie florissante, pour le bien de tous.

### Les recommandations du PRD

- Il faut, pour renforcer la concurrence en Suisse, une loi sur les cartels plus mordante et une loi sur le marché intérieur plus efficace, ainsi que la suppression des barrières à l'importation. Il est également nécessaire d'éliminer les obstacles administratifs dont souffrent en particuliers les petites et moyennes entreprises (PME).
- Les accords bilatéraux conclus avec l'UE doivent être étendus aux nouveaux pays membres de cette union. D'autres arrangements doivent encore être prévus pour ouvrir à l'économie suisse de nouvelles possibilités. Mais il est indispensable, dans ce contexte, de sauvegarder le secret bancaire, si important pour notre économie.
- La Suisse doit, au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), s'engager pour de nouveaux rounds de libéralisation, afin de pouvoir profiter des avantages d'un commerce mondial libéral, soit nouveaux marchés d'exportation et prix plus bas. La charge fiscale ainsi que les frais annexes aux salaires doivent rester modestes et être réduits ponctuellement. Cela suppose que les pouvoirs publics bénéficient de finances saines et, qu'ils entreprennent une cure d'économies incluant toutes les subventions.
- Grâce à un meilleur accès des femmes au marché du travail, à un système de formation efficace et à une immigration facilitée de travailleurs qualifiés, l'économie suisse doit pouvoir continuer à compter sur des forces de travail productives.
- La recherche et l'innovation représentent les forces essentielles de notre économie. Il s'agit de les promouvoir grâce à la très haute qualité des hautes écoles et par le rejet de tout nouveau moratoire technologique.
- Une ouverture des marchés réglementée, par ex. dans les secteurs de l'électricité, de la poste et des télécommunications (libéralisation du dernier kilomètre) doivent conduire, tout en garantissant l'approvisionnement de base

de la population, à des baisses de prix dans ces domaines particuliers de l'infrastructure.

- Le PRD croit en la force régulatrice autonome de l'économie, ce qui ne rend l'intervention de l'Etat utile qu'en termes de soutien. Il est indispensable alors, pour le maintien d'un ordre économique libéral, que tous ses acteurs prennent leurs responsabilités.

## Politique de la formation

Des chances optimales grâce à une formation scolaire optimale

Les mauvaises prestations des élèves en Suisse, mises à jour par l'étude PISA, ont fait peur. La formation n'est-elle pas le bien le plus précieux de la Suisse dans lequel nous investissons beaucoup d'argent ? Il nous est d'autant plus tragique de constater que les élèves de Suisse ne figurent plus à la pointe du classement. L'objectif du PRD est donc clair, il faut améliorer la formation de base afin que tous les élèves puissent bénéficier des meilleures chances de départ. L'enseignement scolaire doit être efficace et de haute qualité. Les objectifs scolaires, le début de la scolarité et la qualité de la formation doivent être harmonisés, de manière à favoriser la mobilité des familles. Le début de la scolarisation doit être fixé plus tôt. Le PRD estime que grâce à l'introduction sur le plan national d'horaires bloc on pourra mieux tenir compte de l'intégration des enfants et des besoins des parents professionnellement actifs. L'objectif principal de l'école est de préparer les enfants aux exigences de la vie (professionnelle). Il faut, pour qu'il puisse être atteint, promouvoir par des mécanismes de sélection (par exemple classes de différents niveaux) la responsabilité personnelle et la motivation. Il y a lieu en outre d'enseigner durant la scolarité obligatoire une deuxième langue nationale et l'anglais. Le PRD s'engage pour l'intégration des familles étrangères et de leurs enfants. L'école est le lieu privilégié de cette intégration. Le PRD s'oppose en conséquence à la mise en place de classes séparées en fonction des nationalités, des religions et des ethnies. Une participation plus étroite des parents à la marche de l'école, une meilleure formation et le perfectionnement professionnel du corps enseignant, ainsi que l'intervention des forces de l'ordre dans des cas particulièrement difficiles sont des mesures aptes à favoriser l'intégration. Au niveau des gymnases et des hautes écoles, le PRD préconise une formation de haut niveau qualitatif, afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de suivre des études à l'université ou dans d'autres centres de formation.

Les recommandations du PRD

- Avancer le début de la scolarisation (dès l'âge de six ans au plus tard).
- En Suisse alémanique l'enseignement doit être dispensé en bon allemand à tous les niveaux et dans toutes les branches.
- Dans l'enseignement scolaire, l'accent doit être mis sur l'étude des langues (parler, lire, écrire) et sur les connaissances de base du calcul.
- Les méthodes pédagogiques qui donnent la préférence aux jeux doivent impérativement fournir de la culture générale.
- La sélection scolaire doit se faire sur la base de paramètres quantifiables (par exemple organisation d'examens permettant le passage aux niveaux secondaires 1 et 2).
- Application rapide du principe des horaires bloc.
- Il y a lieu de réaliser à moyen terme des écoles de jour, des tables de midi et des structures d'étude accompagnée.
- Le droit civique doit impérativement être intégré dans les plans d'étude.
- Les élèves insupportables doivent être dispensés de l'enseignement dans les écoles publiques et soutenus par des mesures appropriées.

- Il y a lieu d'harmoniser les systèmes scolaires cantonaux afin de faciliter la mobilité des familles.

## Politique des hautes écoles, de la recherche et de la technique

La formation, la recherche et la technique sont les moteurs de la croissance

La Suisse doit maintenir sa position de pointe dans la recherche. Il faut pour cela que la formation universitaire soit excellente. Des moyens financiers adéquats sont nécessaires pour garantir la qualité de la formation. Le PRD est prêt à mettre ces moyens financiers à disposition des instituts de formation car il s'agit d'investissements importants pour l'avenir de notre pays. Il s'est ainsi engagé en faveur de l'augmentation des crédits y relatifs prévus pour la période 2004 -- 2007. Mais l'argent, à lui seul, ne suffit pas. Il faut aussi améliorer la formation, mettre en place des conditions cadre favorables à l'innovation et assurer la liberté de la recherche. Le PRD s'oppose donc à toutes les tentatives visant à limiter voire à interdire complètement la recherche par le biais d'interdictions ou de moratoires. Réglementer vaut mieux qu'interdire. Le PRD s'engage pour un meilleur dialogue entre la science, la politique et la société. Il faut pouvoir discuter ouvertement des chances qu'apportent les nouvelles possibilités scientifiques. Ce n'est qu'en augmentant le niveau de la formation professionnelle et académique que nous pourrions consolider le système de la formation. La formation donnée dans les hautes écoles spécialisées doit être reconnue sur le plan international au même titre que la formation académique. La Suisse doit prendre un rôle pilote dans le domaine de la recherche génétique. Elle doit en même temps renforcer, sur le plan international, sa position dans le domaine des sciences humaines et sociales.

### Les recommandations du PRD

- Mieux soutenir les universités grâce à un financement de base et à des contributions en fonction des prestations.
- Les contributions aux universités doivent dépendre du nombre d'étudiants.
- Favoriser la mobilité des étudiants.
- Axer la formation sur les prestations dans les hautes écoles.
- Assurance de qualité dans la formation et la recherche dans toutes les hautes écoles et tous les instituts publics et privés (peer-review).
- Organisation d'analyses par des experts indépendants internationaux.
- Des moyens financiers suffisants permettant à la recherche à long terme de rester au niveau international.
- Eviter l'émigration de jeunes scientifiques. Mettre en place, au niveau des hautes écoles, les incitations permettant d'assurer la relève.
- Respecter le principe constitutionnel de la liberté de la recherche. Au niveau législatif, des contrôles sont préférables à des interdictions.
- La suisse doit se fixer comme objectif de devenir le pays pilote dans la recherche génétique et biomédicale.

## Politique financière

Des finances publique saines sont un facteur important de la place économique suisse

La Suisse vit au-dessus de ses moyens. L'Etat croît plus rapidement que l'économie. Les redevances que lui payent les citoyens augmentent. Il faut couper court à cette évolution et la faire aller dans le sens opposé. Car plus un Etat intervient dans l'économie et plus il risque de freiner son développement et parallèlement les prestations des individus. Il est donc indispensable, aux yeux du PRD, de stabiliser et ensuite de réduire la quote-part fiscale de l'Etat. C'est sur les dépenses qu'il convient d'intervenir. Il y a lieu d'examiner régulièrement si elles sont justifiées et efficaces et éliminer toutes celles qui ne sont visiblement plus nécessaires. Les dépenses doivent en outre être en fonction des recettes. Raison pour laquelle il faut appliquer avec conséquence le frein à l'endettement voté par le peuple et d'assainir le ménage fédéral de manière durable et du côté des dépenses uniquement. Un deuxième programme d'allègement budgétaire est nécessaire pour cela. Il y a lieu ensuite de piloter l'accroissement des dépenses de manière qu'il ne dépasse plus le taux de renchérissement. Il était facile de dépenser jusqu'à présent, car le peuple et les cantons ne disposaient d'aucun veto. Le referendum financier s'impose donc comme mesure disciplinaire au niveau de la Confédération. Les investissements sont aussi des dépenses mais ils façonnent l'avenir. L'Etat doit axer ses investissements selon leur aptitude à générer une croissance durable.

La concurrence fiscale freine la propension de l'Etat à engranger toujours davantage de recettes. Il faut donc maintenir cette concurrence entre les communes et les cantons. Le PRD est aussi favorable, dans le cadre de la nouvelle péréquation financière, à une raisonnable compensation entre les cantons financièrement faibles et les cantons financièrement forts.

Les recommandations du PRD

- Introduction du referendum financier au niveau de la Confédération.
- Limitation dans le temps de toutes les subventions et engagements de crédits.
- Suppression de la double imposition des bénéficiaires des entreprises.
- Renoncer à l'imposition des gains sur les participations.
- Sortir les assurances sociales du ménage ordinaire de la Confédération et y introduire un contrôle des dépenses analogue au frein à l'endettement.
- Utiliser les recettes extraordinaires (par ex. les excédents d'or de la BN) pour amortir la dette.
- Elimination conséquente des doubles emplois dans l'administration fédérale ainsi que dans les relations Confédération – cantons.
- Améliorer l'efficacité de l'administration fédérale et politique du personnel adéquate à cet effet.
- Introduire un bilan de génération dans la politique financière de la Confédération afin d'améliorer la transparence.

## Politique de la prévoyance vieillesse

Maintenir le modèle éprouvé des 3 piliers

La prévoyance vieillesse est un élément important de la politique des générations. En sont concernés aussi bien les jeunes gens et les personnes professionnellement actives (dans le cadre de l'obligation de cotiser) que les personnes âgées à la retraite. L'évolution démographique pose à notre système de prévoyance vieillesse d'importants défis. Nos assurances y relatives doivent être organisées de manière correcte au niveau des générations afin qu'elles soient également garanties à l'avenir et que les générations futures puissent aussi compter sur des rentes. Il faut en outre, dans une société toujours plus vieillissante, organiser un passage souple de la vie active à la retraite, avec des incitations à garder au-delà de l'âge officiel de la retraite un travail (à temps partiel) rémunéré.

Les recommandations du PRD

- Maintenir le système éprouvé des trois piliers en donnant toujours plus d'importance à l'épargne personnelle libre.
- Il faut garantir à long terme le premier pilier comme assurance de base fondée sur le système de la répartition (soit l'assurance vieillesse et survivant/AVS, l'assurance invalidité/AI et les prestations complémentaires).
- Aucune réduction supplémentaire des prestations dans le premier pilier.
- L'AVS est une œuvre originale de solidarité entre jeunes et vieux, pauvres et riches et hommes et femmes. Les corrections apportées doivent l'être en fonction d'une certaine symétrie des sacrifices, afin de pas trop charger la génération active ni ne réduire par trop les rentes en cours.
- Les prestations complémentaires axées sur la couverture de besoins particuliers doivent prendre davantage d'importance dans notre système de prévoyance du fait qu'elles s'adaptent aux données individuelles et régionales.
- Établir des solutions souples dans le deuxième pilier (prévoyance professionnelle/LPP) afin de tenir compte de l'évolution de la société (plans de prévoyance souples, droit de participation des assurées, etc.).
- Il y a lieu d'améliorer la transparence et la surveillance dans le cadre de la LPP.
- Les institutions de prévoyance doivent avoir la possibilité de combler leurs lacunes grâce à des mesures ciblées et limitées dans le temps.
- Comme il y a toujours moins de personnes actives pour toujours davantage de rentiers, le troisième pilier (la prévoyance individuelle) doit gagner en importance. Il faut promouvoir et rendre attrayants une épargne personnelle libre favorisée par le fisc. Le pilier 3a doit donc être également ouvert aux personnes non actives, à celles qui travaillent à temps partiel et en particulier à celles qui occupent un emploi rémunéré au-delà de l'âge officiel de la retraite.

## Politique de la famille

Concilier vie familiale et vie professionnelle pour les femmes et pour les hommes

La problématique de l'harmonisation de la vie familiale et de la vie professionnelle touche en premier lieu les femmes mais aussi toujours davantage les jeunes hommes qui, en dépit de leur carrière, veulent participer plus activement à l'éducation de leurs enfants. Le PRD postule des mesures dans le domaine de la politique familiale afin que les hommes et les femmes puissent s'épanouir sur le plan professionnel sans avoir à renoncer aux enfants. Les dépenses favorisant la politique familiale revêtent aussi une grande utilité sur le plan de la politique sociale et de la politique économique. Comme les femmes travaillent davantage, les recettes fiscales augmentent. Les entreprises profitent d'une meilleure disponibilité des travailleurs. Les entreprises qui favorisent des places d'accueil pour enfants bénéficient d'une meilleure attractivité. Le cumul de ces facteurs soutient la croissance économique dans un sens positif. Les parents qui travaillent profitent de revenus plus élevés et de meilleures prestations sociales. La propension à consommer augmente et davantage d'argent entre dans les caisses des assurances sociales. Les enfants sont gardés de manière professionnelle pendant l'absence de leurs parents. Comme ils entrent plus tôt en contact avec d'autres enfants, ils acquièrent une plus grande compétence sociale, dont le résultat se discernerait plus tard à l'école.

Les recommandations du PRD

- Les cantons et les communes, comme aussi les entreprises privées, sont tenus d'améliorer l'offre de places d'accueil et de crèches pour enfants en dehors de la famille. Les parents n'en sont financièrement responsables que dans la mesure où existe l'infrastructure nécessaire ainsi que les conditions cadre de l'Etat y relatives.
- Comme mesure provisoire bon marché, il y a lieu d'introduire dans toute la Suisse des horaires bloc. Il s'agit en outre de trouver des solutions pour la garde des enfants durant la pause de midi (tables de midi) et de promouvoir les écoles de jour dans les communes où le besoin s'en fait sentir. Des infrastructures scolaires favorables à la famille facilitent la vie quotidienne familiale.
- La souplesse des horaires de travail doit aller de soi dans l'économie et l'administration.
- On doit mieux tenir compte des réalités sociales.
- Des emplois à temps partiels doivent être possibles pour les hommes et pour les femmes, y compris aux hauts niveaux de responsabilité.
- Des modèles d'assurances sociales souples doivent permettre de mieux tenir compte des réalités sociales. Les femmes, en particulier, pourraient profiter d'une meilleure protection d'assurance.
- La politique financière et fiscale doit favoriser les familles avec enfants et les familles monoparentales avec enfants : déduction des frais engagés pour la garde professionnelle des enfants, augmentation des déductions pour enfants et déductions pour familles monoparentales avec enfants.

## Politiques des transports

Croissance et bien-être grâce à la mobilité

La mobilité ce n'est pas seulement la capacité des hommes de parcourir de grandes étendues ou des trajets précis. C'est aussi, au sens large, leur capacité d'utiliser et de vivre leur propre environnement, de franchir des limites locales et spirituelles et de trouver de nouveaux espaces de vie. Bref, la mobilité sert à l'épanouissement de l'homme. Le rapide développement de la mobilité ces dernières décennies en a fait ressortir aussi les effets négatifs. La société d'aujourd'hui est de moins en moins disposée à accepter les accidents de la circulation, la pollution de l'air, le bruit et le trafic toujours plus dense. La mobilité de l'avenir doit donc prendre un caractère durable, se développer en accord avec la capacité économique, la solidarité sociale et l'équilibre écologique. Cela pose de grands défis à la politique des transports. Celle-ci doit accepter le trafic dans toute sa résonance globale et tenir compte de la dimension internationale de ce dernier, être orientée sur le marché, respecter les exigences de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement et résoudre le mieux possible la question de son financement.

Les recommandations du PRD

- Garantir la liberté du choix des moyens de transport.
- Accentuer la concurrence entre le rail et la route (par exemple, dans le transport des marchandises : libre accès de toutes les entreprises ferroviaires au réseau suisse).
- Il faut tenir compte de la protection de l'environnement dans la politique des transports sans toutefois réduire la capacité concurrentielle de la Suisse.
- Les investissements doivent se faire selon les besoins des acteurs du trafic.
- Le réseau Suisse des autoroutes doit être achevé.
- Il y a lieu de réaliser rail 2000 et les NLFA. Le PRD n'en accepte toutefois aucun coût supplémentaire. Il y a lieu, afin de réduire l'explosion des coûts, de redimensionner leurs voies d'accès.
- Il faut améliorer notre collaboration avec nos voisins en ce qui concerne le transport des marchandises à travers les alpes.
- Il faut investir dans la sécurité des transports et éviter toute généralisation des interdictions, telle que prévue dans le projet « vision zéro ».
- Le Conseil fédéral doit définir une politique globale en matière d'aviation civile.

## Politique des étrangers

### Politique d'intégration active

La politique des étrangers doit être axée sur les besoins de la Suisse. L'immigration doit être à la fois pilotée et limitée en tenant compte des intérêts nationaux, de l'identité nationale ainsi que de l'objectif d'assurer l'intégration. La politique du marché du travail et du recrutement des travailleurs doit former un élément de pilotage. Il faut tenir compte dans la politique du marché du travail que l'économie suisse dépend et dépendra encore longtemps des travailleurs étrangers. L'évolution démographique à long terme (société vieillissante) montre aussi l'importance qu'il y a à recruter de jeunes travailleurs étrangers, bien qualifiés en particulier. Le PRD soutient l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux 10 nouveaux pays membres de l'UE et la considère comme une chance. En revanche, la politique des étrangers relatives à des Etats non membres de l'Union européenne doit strictement être axée sur les besoins de la Suisse. La politique des étrangers doit également s'occuper d'améliorer l'intégration des étrangers et des étrangères durablement présents en Suisse pour le bien de l'ensemble de la population.

### Les recommandations du PRD

- Extension de la libre circulation aux 10 nouveaux pays membres de l'UE. La politique des étrangers à l'égard des pays non membres de l'UE/AELE doit être axée sur les besoins de la Suisse.
- Des travailleurs qualifiés de pays hors UE et AELE ne pourront être engagés que s'il n'y a pas de travailleurs de même qualification suisses ou provenant de pays membres de l'UE/AELE. La volonté de s'intégrer des travailleurs résidents longtemps en Suisse en forme une condition.
- Aucun permis de travail ne doit être accordé à des travailleurs peu qualifiés provenant de pays hors UE/AELE.
- Meilleure intégration des étrangers et étrangères vivant durablement en Suisse. Il faut donner l'importance nécessaire à l'étude d'une langue nationale.
- Les étrangers doivent faire preuve de leur volonté de s'intégrer. Là où cette volonté n'existe pas, il faut viser à l'émigration et octroyer à celle-ci les soutiens nécessaires.
- Prévoir un système d'incitations au regroupement familial. Les enfants doivent venir le plus tôt possible en Suisse. Le regroupement doit se faire dans les 5 ans après la naissance de ce droit.
- Naturalisation facilitée pour la deuxième génération et droit de cité pour les enfants étrangers de la troisième génération.
- En lieu et place du statut de saisonnier, permis de séjour de courte durée sans renouvellement automatique et sans droit à un permis d'établissement et au regroupement familial.
- Des peines plus sévères pour ceux qui traînent les pieds et qui travaillent au noir afin d'éliminer les abus.

## Politique d'asile

Oui à la tradition humanitaire, non aux abus

Le fait d'accepter des réfugiés pour des raisons humanitaires ne dépend en principe pas des considérations ayant trait à des intérêts nationaux. Il faut donner une grande importance, dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, à l'engagement sur place. Par le biais de mesures de politique économique extérieure (par ex. commerciales et relatives aux investissements, traité de libre échange, garantie des risques à l'exportation) la Suisse contribue indirectement et à long terme à améliorer les conditions de vie dans les pays d'origine des requérants d'asile et, par là, à réduire les flux migratoires. Ce dernier objectif, ainsi que la politique suisse d'asile, ne sauraient être dissociés de l'évolution qui se présente dans les autres pays européens. Le PRD demande donc que l'on renforce la coopération avec ces derniers. Outre les améliorations à apporter dans le domaine des procédures, des efforts particuliers doivent être fait au niveau de l'exécution des décisions. Il faut ici également étendre le devoir de coopérer qui revient aux requérants. Les mesures d'économies doivent toucher en premier lieu les requérants d'asile déboutés et non les vrais réfugiés parce qu'elles sont linéaires.

Les recommandations du PRD

- Prévoir des instruments supplémentaires concernant l'exécution des décisions. La Suisse doit conclure de nouveaux accords de reprise. Ces derniers doivent être couplés à l'aide au développement. Par ailleurs, le PRD soutient les programmes d'aide au retour.
- Le domaine de l'exécution des décisions doit être transparent. L'Office fédéral des réfugiés doit présenter ouvertement les statistiques y relatives des cantons, car certains d'entre eux appliquent ces décisions de manière différenciée.
- La Suisse doit entrer dans l'accord de Dublin et s'affilier ainsi au système Eurodac. La Suisse risque, dans le cas contraire, de devenir une île d'asile au milieu de l'Europe.
- Il s'agit d'accorder une aide sur place et que les migrations ne connaissent pas de frontières. C'est la meilleure façon de limiter ces dernières et de promouvoir le retour des requérants d'asile.
- Il faut trouver de nouveaux instruments contre les requérants d'asile qui refusent de coopérer avec les autorités et dont le retour dans leur pays ou dans un pays tiers sécurisé n'est pas possible. Ces requérants là doivent être hébergés dans des structures communautaires de confort minimum où leur liberté de mouvement est réduite.
- Il y a lieu d'étendre les raisons justifiant les détentions préparatoires au renvoi. Ces détentions doivent être également ordonnées lorsque des indices montrent que le requérant donne une fausse identité ou lorsqu'on a des doutes justifiés quant à son identité, par exemple quand les papiers de voyages font défaut ou lorsque le requérant ne coopère pas à la recherche de ces derniers.
- Réintroduire à la commission de recours en matière d'asile le système du juge unique en cas de procédures ouvertement injustifiées afin de réduire le nombre des cas pendants et d'accélérer les procédures.
- Maintenir l'interdiction de travailler pour les requérants d'asile.

## Politique de la santé

Renforcer la responsabilité personnelle, abaisser les coûts

La politique de la santé est confrontée aux défis à long terme que pose dans notre société l'évolution démographique et les progrès de la médecine. L'objectif de cette politique est de mettre à la disposition des citoyennes et des citoyens des prestations de santé de haut niveau à un prix raisonnable. La hausse des coûts de la santé doit être freinée grâce à une concurrence contrôlée et à la promotion de la responsabilité personnelle de tous les acteurs concernés.

Les recommandations du PRD

- Instaurer une liberté concurrentielle des prestataires et des assurés dans le cadre de conditions assurant l'accès aux prestations de santé (dans un premier temps dans le domaine ambulatoire et ensuite dans le domaine hospitalier).
- Passer au système moniste dans le financement des hôpitaux. On ne subventionne pas les hôpitaux en tant que tels mais les différents cas de traitement, on crée la transparence et on réduit les subventions croisées entre l'assurance de base et l'assurance complémentaire.
- Augmenter la franchise et les participations personnelles dans les cas de maladies peu graves (avec limite supérieure, afin de ne pas charger outre mesure les malades chroniques). Cela renforce la prise de conscience des coûts et la responsabilité personnelle des assurés.
- Il y a lieu de récompenser par des rabais de primes sérieux le choix de franchises élevées.
- Il faut continuer à subventionner les primes des personnes économiquement faibles mais sans faire dépendre celles-ci du niveau des revenus. Cela crée une certaine égalité sociale afin que particulièrement les familles avec enfants, ne souffrent pas de manière disproportionnée sous le poids des cotisations à l'assurance maladie.
- Promouvoir les réseaux de santé ayant leur propre responsabilité budgétaire car ils contribuent à assurer la qualité et un meilleur contrôle des coûts et à favoriser la responsabilité personnelle des prestataires et des assurés.
- Créer des conditions cadre concurrentielles pour les assurances.
- Prévoir que les assurances donnent des informations régulières et transparentes à leurs assurés (compte annuel et état des réserves).
- Il faut accentuer la tendance à abaisser les prix des médicaments en mettant en premier lieu l'accent sur les aspects quantitatifs.
- Promouvoir les génériques sans toutefois en rendre obligatoire la prescription.
- Instaurer une organisation de projet pour l'évaluation et l'application de stratégies politiques déterminantes dans le domaine de la santé. Prévoir un conseil suisse de la santé réunissant tous les acteurs concernés, dont la tâche est de déterminer les axes d'une politique de la santé globale tenant compte des défis démographiques posés à notre société.

## Politique en matière de stupéfiants

### Prévention et responsabilité personnelle

La politique en matière de stupéfiants du PRD part de l'idée que les citoyennes et citoyens matures, qui consomment des drogues ou des stupéfiants sous leur propre responsabilité quant à leur santé, ne doivent pas être sanctionnés. Dans les cas où la consommation de drogues a lieu en raison d'abus dans le commerce des stupéfiants et sous des influences extérieures, la loi doit d'office prévoir des sanctions. En outre la consommation de drogues et autres stupéfiants ne doit pas gêner les tierces personnes.

Le PRD soutient le modèle des quatre piliers du Conseil fédéral élaboré dans le but de réduire la consommation de drogue dans notre société :

- *Prévention*: éviter l'initiation à des consommations non autorisées.
- *Thérapie*: traitement et réintégration des personnes dépendantes.
- *Limitation des dommages* : réduction des risques et aide à la survie dans le cadre de thérapies adéquates.
- *Répression et contrôle* : poursuites pénales contre la production, le commerce et la consommation de produits soumis à la loi sur les stupéfiants complétées par un strict contrôle du commerce illégal de stupéfiants destinés à une consommation illégale.

L'objectif prioritaire est de lutter contre les abus dans le domaine des stupéfiants, des psychotropes et plus particulièrement contre les initiations à la consommation – et contre le commerce -- de drogues illégales.

### Les recommandations du PRD

- Instaurer une prévention efficace contre les drogues sur l'ensemble du pays. Un accent particulier doit être mis sur la protection de la jeunesse (information et prévention au niveau scolaire).
- La dépénalisation de la consommation de « drogues douces », comme le cannabis, prévue par la loi actuelle ne peut en pratique pas être appliquée mais ce n'est pas l'unique raison. Il faut plutôt partir de l'idée que la responsabilité personnelle prise dans cette consommation ne doit pas être pénalisée. Ces mêmes paramètres s'appliquent aujourd'hui déjà dans le domaine de la consommation de denrées comme l'alcool et la nicotine.
- Prendre des mesures extrêmement sévères contre la production et la commercialisation de produits à base de cannabis afin d'éviter que la Suisse ne devienne une plaque tournante dans le commerce de la drogue.
- Continuer à remettre sous contrôle médical les personnes qui en sont fortement dépendantes de l'héroïne. Cette méthode est maintenant éprouvée contribue à réduire la criminalité.
- Offrir des mesures de prévoyance et de thérapie afin de libérer les toxicomanes de leur dépendance afin qu'ils puissent rapidement retrouver une vie normale.

## Politique agricole

Oui à une évolution durable, non au statu quo

L'agriculture a profondément changé ces derniers dix ans. Cela en raison de la libéralisation internationale de l'économie fondée sur la convention OMC. Le Conseil fédéral a aboli le contrôle des prix à la consommation, les paiements directs se fondent par exemple sur des données d'ordre écologique et les cadres financiers sont limités à une période de quatre ans. La productivité de l'agriculture a fortement augmenté, les montagnes de beurre et les lacs de lait ont disparu, les structures ont été simplifiées et les paysans ont repris d'importantes responsabilités. Le PRD s'est engagé dans ce processus. Il soutient l'idée d'une agriculture économique, écologique et proche des consommateurs. Après la mise en vigueur des accords bilatéraux conclus avec l'UE, l'agriculture pourra bénéficier de nouvelles chances dans ses exportations. Elle doit toutefois se soumettre à cette concurrence et continuer à baisser le prix de ses produits. Le PRD soutient l'abolition du contingentement laitier d'ici à 2009. Cette mesure entraînera une baisse des prix. Les mesures prises jusqu'à présent montrent que l'agriculture doit être orientée sur le marché et ainsi sur les besoins des consommateurs. C'est parfaitement dans l'intérêt du PRD car les paysans, en particulier ceux du plateau, doivent devenir des chefs d'entreprise capables de produire à des prix couvrants.

Les recommandations du PRD

- Soutenir toutes les mesures innovatrices aptes à renforcer la compétitivité des produits agricoles suisses.
- Saisir les chances qu'offrent les niches des marchés pour des produits spéciaux (AOC, appellation d'origine contrôlée).
- Les paiements directs doivent être liés à des conditions (par ex. protection des sols et de la faune, etc.).
- Apporter un soutien aux paysans qui veulent quitter l'agriculture (par ex. par des incitations à d'autres formations).
- Réformer l'aménagement du territoire pour donner aux paysans la possibilité de rénover ou de transformer leurs logements, même s'ils sont sis en zone agricole.

## Politique des sports

Promouvoir l'esprit d'équipe, la responsabilité personnelle et la volonté de faire toujours plus

Le libéralisme et le sport peuvent se prévaloir des mêmes racines historiques. Ils sont tous les deux garants de responsabilité, de respect du plus faible, du principe de prestations efficaces et de compétition. Plus de la moitié de la population pratique régulièrement du sport. Cette proportion augmente grâce à l'allongement de l'espérance de vie. Des enquêtes ont montré qu'une partie de la population pratique du sport jusqu'à un âge dépassant les 70 ans. Ces derniers quatre ans, le nombre des associations sportives a augmenté de 26.000 à 27.000. Le sport prend une place de choix dans la formation et l'éducation. Il requiert la responsabilité personnelle, l'esprit d'équipe, les qualités de chef et le management du temps. Des recherches ont montré que la grande majorité des jeunes s'identifient à une sportive ou à un sportif. Ils reconnaissent la valeur du sport d'élite. Celui-ci influence leur comportement de manière positive (recherche de l'effort, de la compétition, etc.). Le caractère préventif et thérapeutique de l'activité physique n'a plus besoin d'être démontré. Le sport est une partie intégrante de notre politique de la santé. Du point de vue économique, le sport est un élément important du produit intérieur brut. Il favorise la consommation et crée des places de travail. Des branches entières en dépendent (par ex. le tourisme et la branche des articles de sport). Le sport est aussi un facteur d'intégration important, y compris pour les étrangers et les personnes handicapées. Il améliore la qualité de vie de ces dernières et facilite leur réinsertion dans la vie active.

Les recommandations du PRD

- Il faut former des maîtres de sport (école fédérale du sport de Macolin).
- Reconnaître le caractère professionnel du sport
- Délimiter clairement le sport de droit public (Confédération, cantons) du sport de droit privé (associations).
- L'Etat doit soutenir les grandes manifestations sportives (par ex. les manifestations internationales).
- Appliquer dans tous les cantons trois heures de sport obligatoires à l'école.
- Promouvoir des campagnes pour pousser la population à davantage d'activité sportive.
- Dans le cadre financier d'aujourd'hui, les associations sportives devraient recevoir une partie des recettes de l'imposition des produits du tabac et de l'alcool lorsqu'elle s'engagent dans le combat contre l'alcoolisme et le tabagisme.
- La lutte contre le dopage doit devenir partie intégrante de notre politique de la santé.
- Mettre en place des conditions cadre facilitant aux sportifs et aux sportives d'élite la réinsertion dans le monde professionnel à la fin de leur carrière.
- Créer des postes à temps partiels adaptés aux besoins des sportifs.

# Les sept priorités radicales-libérales pour 2004-2007

*Approuvé par le groupe radical-libéral de l'assemblée Fédérale les 30 et 31 janvier et le 16 mars 2004. Le chapitre sur la sécurité a été ajouté ultérieurement, après approbation par le groupe (les 28 /29 janvier et le 28 mars 2005).*

Au début de la nouvelle législature (2004 – 2007), le groupe radical-libéral détermine ses points forts. Il s'agit de fixer les priorités et les messages quant aux différents domaines concernés.

Le PRD s'engage pour une société dans laquelle la responsabilité et la recherche de performance sont valorisées. Nous nous engageons afin d'atteindre un haut standard de vie et sommes disposés à remettre en question nos actions afin d'atteindre cet objectif.

En Suisse, aucun groupe politique ne jouit de la majorité absolue. Il est donc parfois indispensable de conclure des compromis, si l'on veut trouver des majorités. Néanmoins, ces compromis ne doivent pas être recherchés avant que nous ayons élaboré nous-mêmes nos propres positions et que nous les ayons discutés. Elaborer ses propres positions et les défendre dans tout le processus parlementaire est donc une des tâches primordiales du groupe.

Les sept priorités radicales-libérales ne forment ni un programme complet ni un programme définitif. Elles sont le résultat d'une recherche approfondie.

## 1. Créer le bien-être et des emplois

### **Éliminer les obstacles à la croissance économique qui sont aussi des obstacles à la création d'emplois**

Depuis deux ans déjà, le parti radical demande que la politique économique figure au centre des préoccupations de la législature 2004 – 2007. Il demande, en même temps, que l'on mette sur pied une stratégie de lutte contre le niveau général des prix élevés qui règne en Suisse. C'est pourquoi il veut, pour la législature à venir, intégrer des dispositions qui auront pour objectif d'atteindre un véritable « programme de croissance et de baisse des prix » :

- Davantage de concurrence par l'application conséquente et sévère du nouveau droit des cartels ; réforme de la loi sur le marché intérieur et réforme du domaine des marchés publics.
- Mises au point des projets concernant la libéralisation organisée du marché de l'électricité et du gaz.
- Ouverture du marché de la poste et du dernier kilomètre des télécommunications.
- Soutien actif d'un nouveau round supplémentaire OMC concernant la libéralisation des courants commerciaux.
- Analyse de tous les prix administrés dans le but de renoncer, partout où cela est toujours possible, à l'intervention de l'Etat ou au moins de la réduire.

- La libéralisation du marché agricole doit être socialement supportable et les conditions cadres de la déréglementation doivent être maîtrisées. La priorité doit être orienté vers la production de produits de qualité.
- Maintien et amélioration de la souplesse actuelle du marché du travail
- Extension des accords bilatéraux I aux nouveaux pays de l'UE, y compris celui concernant la libre circulation des personnes
- Refus de mesures d'accompagnement supplémentaires à l'accord de libre circulation des personnes applicable aux nouveaux pays de l'UE. (Néanmoins, des mesures de délais transitoires analogues à celles employées pour les bilatérales I sont possibles)
- Conclure avec succès les bilatérales II
- Combattre le travail au noir de manière à créer les conditions d'une concurrence saine
- Harmonisation formelle des constructions et des normes législatives en matière d'aménagement du territoire
- Les droits de recours des associations doivent être révisés dans le soucis de préserver l'économie (Les procédures de recours doivent être plus sévères et des possibilités de sanctions doivent être possibles)
- Les transports constituent un élément essentiel de la société moderne. Les infrastructures de transport doivent être efficaces. Des moyens adéquats et ciblés doivent être investis dans celles-ci
- Dans un environnement globalisé, les transports aériens revêtent une importance grandissante. Une infrastructure moderne doit permettre à la Suisse de disposer d'une compagnie aérienne rentable
- Les moyens adéquats doivent être investis afin d'améliorer les liaisons ferroviaires à grande vitesse afin de joindre avec plus d'efficacité les grands centres économiques des pays voisins. Dans l'attente, il est possible à moyen terme de favoriser les vols courte-distances

**Objectifs principaux : Le produit intérieur brut de la Suisse augmente jusqu'à 2007 davantage que celui des pays voisins de l'UE ; 80 % des différences de prix de la Suisse par rapport aux pays voisins de l'UE auront disparu en l'an 2010.**

## **2. La Suisse, une nation du savoir**

### **Retrouver la pôle position**

La politique de la formation et de la recherche radicale-libérale est orientée sur les points forts suivants :

- Réforme de la politique nationale de la formation, afin de mettre au point des structures scolaires favorables à la famille et d'harmoniser les objectifs des études, la durée de la formation, les règles de transfert et la reconnaissance des diplômes
- Amélioration de la qualité et de l'efficacité dans le domaine de l'école primaire, de l'école secondaire et des hautes écoles. Benchmark en comparaison OCDE : la Suisse doit devenir un des pays pilote

- Assurer une augmentation annuelle de 5 % des moyens financiers fédéraux dévolus à la formation et à la recherche. Parallèlement, le respect des critères de qualité doit être régulièrement évalué
- Les étudiants doivent contribuer de manière plus significative au coût de leur formation. Il convient également de faciliter l'accès à un système de bourse et de soutien afin de garantir l'égalité des chances
- Éviter toute interdiction, tout moratoire et toutes procédures d'autorisation ayant des répercussions négatives sur la recherche et la croissance
- Application conséquente de la nouvelle loi sur la formation professionnelle en partenariat avec l'économie, en particulier la promotion de l'attractivité et de la qualité de la formation et du perfectionnement professionnel
- Possibilité de déduire fiscalement les coûts inhérents au perfectionnement professionnel
- Amélioration des capacités d'innovation par la mise en place de conditions cadre attractives concernant l'utilisation des nouvelles technologies et par l'intensification des transferts technologiques entre les hautes écoles et l'économie

**Objectifs principaux : L'ensemble du domaine de la formation est axé, jusqu'en 2010, sur l'excellence et l'efficacité; la place suisse de la recherche et des hautes écoles est attractive aux yeux des personnes qualifiées du monde entier. La performance doit guider la réforme à tous les niveaux.**

### **3. La politique sociétale**

**Une société libérale repose sur le respect de la liberté, de la responsabilité**

- L'intervention excessive de l'Etat dans la sphère privée, dans la liberté des individus et dans les processus de changement de société doivent être proscrits. A titre d'exemple, la liberté de choix des consommateurs ne doit pas être placée sous tutelle (organismes génétiquement modifiés). De même, l'interdiction de la pratique du diagnostic pré-implantatoire ou la restriction des droits fondamentaux sont admissibles
- L'Etat doit respecter les modes de vie en couple alternatifs et mettre en oeuvre les voies de droit appropriés
- La vie d'un homme moderne a une dimension culturelle et identitaire. Pour cette raison, la diversité culturelle doit être encouragée. Sans soutien de l'Etat, elle serait en danger. A elle seule, l'initiative privée ne donne pas entièrement satisfaction
- Les hommes et les femmes qui choisissent de mener de front activités professionnelles et familiales doivent être soutenus. Dans le cadre d'une réforme nationale du système d'éducation, les structures scolaires adaptées aux besoins familiaux doivent être renforcées. D'autre part, il convient d'alléger la charge fiscale des familles
- Contrairement aux pratiques développées jusqu'à présent, il convient de soutenir les initiatives qui tendent à mieux intégrer les étrangers : La naturalisa-

tion doit être facilitée pour les étrangers qui manifestent une réelle volonté d'intégration. La loi sur la naturalisation facilitée doit donc être soutenue

- Les jeunes ne doivent pas être les victimes d'un déséquilibre dans le contrat de générations. Dans le cadre des mesures qui tendent à assainir la prévoyance vieillesse, les jeunes actifs ne doivent pas être pénalisés de manière disproportionnée
- Les interdits applicables à des comportements individuels n'ayant pas d'influence sur des tiers ne sont justifiés que si ces derniers existent dans une large mesure. Le commerce (encadré) et la consommation de drogues douces doivent donc être dé-criminalisés
- Les lois doivent tenir compte du fait que l'âge est un facteur croissant de la responsabilité. Elles doivent veiller à ne pas établir de discriminations excessives (par ex. interdiction de la publicité) qui déresponsabiliseraient des individus en âge de prendre des décisions

**Objectif principal : En 2007, la Suisse est de nouveau un pays moderne, ouvert et tolérant.**

## 4. Politique financière et fiscale

### Assainir les finances fédérales, la clef pour la croissance

Le groupe radical-libéral oriente sa politique financière sur les revendications suivantes.

- Stabilisation de la quote-part fiscale et étatique à l'horizon 2007, sans nouvel impôt et sans augmentation d'impôt, sans augmentation de la TVA<sup>1</sup> et sans augmentation des charges salariales
- Poursuite des efforts de réduction budgétaires de la Confédération
- Le programme d'allègement budgétaire 04 doit s'attacher à définir des priorités et à réexaminer les tâches de la Confédération tout en respectant les rapports cantons-confédération (mise en œuvre de la NPF)
- Soutien au paquet fiscal 2001. Application de la réforme fiscale des entreprises II, afin de réaliser de substantielles réductions. Pas de double imposition des bénéfices distribués. Renoncer à introduire un impôt sur les gains de participation
- Nouvelle réforme de l'imposition fédérale directe afin d'alléger les familles par le biais du « splitting » familial
- Maintenir la concurrence fiscale entre les cantons.
- Simplification du système fiscal fédéral . Amélioration de la transparence

**Objectifs principaux : Le déficit structurel actuel doit être éliminé jusqu'à 2007 ; la quote-part fiscale n'augmente plus.**

<sup>1</sup> à l'exception d'une augmentation de 0,8% affectée au financement de l'AI

## 5. Politique sociale et de la santé

### Garantir la sécurité des rentes et stabiliser les coûts de la santé

Le groupe radical-libéral détermine les points forts suivants dans la politique sociale et de la santé :

#### En général

- Mise en place d'un bilan des générations dans la politique sociale et financière de la Confédération, afin d'améliorer la transparence
- Élaboration d'un nouveau contrat de générations équilibré
- Envisager l'élaboration des scénarios en cas de séparation du financement de l'AVS / AI de la caisse fédérale
- Lutte contre le travail au noir, afin de ne pas priver de moyens financiers la politique sociale

#### a. AVS

- Acceptation de la 11<sup>ème</sup> révision de l'AVS (matérielle)
- Décision de principe concernant la 12<sup>ème</sup> révision de l'AVS jusqu'à 2007. En particulier concernant la flexibilité de l'âge de la retraite 62/68 ans accompagnée d'une adaptation des rentes. Une attention plus soutenue au poids des contributions annuelles doit être accordée. Le financement doit être assuré jusqu'en 2025 (du côté des prestations et des recettes)
- Favoriser les départs tardifs à la retraite (travail à temps partiel pour les retraités)
- Ancrer dans la constitution les prestations complémentaires

#### b. LPP/3<sup>ème</sup> pilier

- Soutien au paquet de mesures extraordinaires destinées à assainir les caisses autonomes et de manière analogue les caisses publiques
- Instaurer une meilleure surveillance des caisses de pension
- Nouvelle révision de la LPP dans le but d'appliquer des taux de conversion réalistes en tenant compte notamment de la nécessité de séparer clairement la partie assurance de la partie capitalisation ; Planification flexible de la prévoyance et clair droit de co-décision pour les assurés ; le second pilier ne doit pas pénaliser le marché du travail
- Prévoyance libre (pilier 3a) également ouverte aux personnes non actives professionnellement

#### c. AI

- Révision de toutes les rentes (effectuée par des experts indépendants) dans le but d'effectuer des économies substantielles dans le cadre de la cinquième révision. Accorder uniquement des rentes limitées dans le temps, avec obligation d'examen périodiques
- Ouverture des marchés publics d'aide aux personnes handicapés
- Etude comparative de l'utilité des écoles spécialisées par rapport aux écoles normales

#### d. LAMaI

- Rapide préparation d'une nouvelle révision comportant une véritable suppression de l'obligation de contracter (face aux volontés de geler l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux) en s'appuyant sur des conditions cadres conséquentes (sécurisation du financement des prestations ; qualité ; économicité). Le passage au financement moniste des hôpitaux doit également être mis en œuvre dans le soucis constant d'intégrer les cantons à la réforme. Renforcement des incitations en faveur des assurés : Franchises/autofinancement, participations financières volontaires afin de bénéficier de rabais de primes conséquents
- Les règles de financement des soins délivrés pour les personnes âgées doivent s'inscrire en cohérence avec les mesures décidées pour les autres œuvres sociales. Il convient par exemple de séparer clairement le domaine de la santé des décisions prises en direction des personnes âgées
- Améliorer les conditions de contrôle et renforcer les sanctions en direction des prestataires qui ne respectent pas les règles du jeu
- Définition de conditions-cadres qui garantissent l'égalité de traitement entre prestataires publics et privés
- Adaptation conséquente du catalogue des prestations par le biais de critères légaux qui tendent à renforcer l'économie
- Réduction des coûts médicaux (Utilisation des génériques ou de thérapies alternatives)
- Introduction d'une carte santé
- Planification nationale de la médecine de pointe

#### e. Congé maternité :

Soutien à la révision de l'allocation pour pertes de gains (introduction du congé maternité)

**Objectif principal : assurer le financement à long terme des oeuvres sociales par la consolidation du réseau social existant.**

## 6. Politique institutionnelle

**Mise en oeuvre rapide et en parallèle des réformes du gouvernement et de l'administration**

*Un gouvernement plutôt que 7 départements*

- La réforme du gouvernement doit tendre à améliorer l'efficacité du collège gouvernemental
- La fonction de Président de la Confédération doit être renforcée
- La fonction de chef de département doit être relativisée par rapport au principe de la collégialité
- La réforme du gouvernement doit s'orienter vers la nécessité pour l'exécutif d'exiger de l'administration fédérale la réalisation de lignes directrices fortes

*La réforme de l'administration*

- Pilotage par le biais de budgets globaux
- Elimination des compétences croisées (doublons)

- Simplification des processus de travail inter-départementaux

#### *Mise en oeuvre de la nouvelle péréquation financière*

- Car celle-ci met fin à la complexité du système et au coût élevé des subventions
- Car elle constitue le point de départ pour un renouveau du fédéralisme
- Car il est possible d'accorder aux régions périphériques de meilleurs chances en leur donnant plus d'autonomie

Les cantons et les régions doivent être en mesure de décider comment et sur la base de quels projets ils conçoivent leurs développements

**Objectif principal : La réforme de la péréquation financière doit développer tous ses effets en 2010**

## **7. Armée et Sécurité**

La sécurité est une des conditions essentielles pour une existence libre et le développement d'un espace économique prospère. C'est donc une des tâches essentielles de l'Etat que de garantir une sécurité d'ensemble.

**L'image du danger stable de l'après-guerre a fait place à un large spectre de nouvelles menaces. L'origine géographique de la menace s'est étendue à toute la surface du globe, les formes de menaces sont multiples et les potentiels de menace et d'obtention du pouvoir se sont étendus à des acteurs non étatiques.**

### **La Suisse a besoin d'une stratégie de sécurité globale**

Le groupe radical-libéral démocratique soutient les priorités suivantes :

- La réforme Armée XXI doit être mise en oeuvre.
- L'armée a besoin de stabilité financière. A l'avenir, les investissements pour l'armée doivent par conséquent être effectués dans le cadre d'un programme pluriannuel. Une base financière doit également être disponible. Elle devrait s'élever annuellement à 4 milliards de francs en moyenne.
- La coopération entre la Confédération et les cantons, ainsi que celle entre l'armée et la police à l'intérieur du pays doivent se poursuivre et être renforcées. Il en est de même pour la coopération internationale (formation, soutien et promotion de la paix).
- Des mandats de prestations de politique de sécurité, se fondant sur l'analyse des risques actuels, déterminent le champ d'action de l'Armée XXI.
- Mandats de prestations de l'armée :
  - assurer les compétences en matière de défense grâce à un noyau de la taille d'une brigade et susceptible de monter en puissance (assurer sa montée en puissance sur 7-10 ans).
  - Orientation du gros de l'armée sur les conséquences des menaces les plus probables : engagement sectoriel de sûreté. L'armée maintient les transversales alpines ouvertes, protège les aéroports, protège les objets et infrastructures sensibles, surveille l'espace aérien

et garantit la souveraineté de l'espace aérien, peut simultanément protéger quatre secteurs stratégiques et peut, en cas de violation de la souveraineté de la Suisse, collaborer avec d'autres forces armées.

- Engagements subsidiaires : l'armée assure la protection des conférences internationales en Suisse, soutient les autorités civiles en cas de catastrophe sur le territoire national ou à l'étranger, renforce le corps des gardes-frontières et soutient la police dans des situations extraordinaires.
- Extension substantielle de la participation à des actions de soutien et de promotion de la paix sur place : participation à des actions de promotion et de soutien de la paix, soutien à des états-majors internationaux de spécialistes, participation au programme « Partnership for peace » (partenariat pour la paix).
- Il faut, dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur la sécurité intérieure, renforcer la capacité d'action et la collaboration internationale des services de renseignements en matière de prévention du terrorisme. Des contrôles empêchant des abus en matière de mesures de sécurité sont à prévoir en parallèle. Pour nos forces de sécurité, l'accès à l'échange international de données est nécessaire (base de données des empreintes digitales Eurodac, système d'information Schengen SIS).
- Objectifs principaux des radicaux-libéraux : la sécurité objective, et la perception de la sécurité par la population, doivent augmenter de manière mesurable jusqu'en 2007. C'est au moyen de la concentration de l'ensemble des forces de sécurité à disposition sur les principaux risques qui menacent la Suisse que ces objectifs seront atteints. La coopération au niveau de la sécurité nationale doit être réalisée à tous les niveaux à la fin de la présente législature. La réforme de l'armée, basée sur des mandats de prestations de politique de sécurité, sera réalisée.

## Votations dans la législature 2003–2007

Nombre de présentations, au total: 26

Nombre de présentations avec lesquelles le résultat et les paroles du PRD on coïncidé: 17

Date	Projet	Résultat	Mot d'ordre PRD	Direction
17 juni 2007	5e Revision de l'AI	Oui	Oui	PRD
11 mars 2007	Initiative populaire „Caisse unique“	Non	Non	PRD
26 novembre 2006	Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est	Oui	Oui	PRD
26 novembre 2006	Loi fédérale sur les allocations familiales	Oui	Non	
24 septembre 2006	Initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»	Non	Non	PDC
24 septembre 2006	Modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile.	Oui	Oui	
24 septembre 2006	Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers	Oui	Oui	
21 mai 2006	Modification des articles de la Constitution sur la formation	Oui	Oui	PS
27 novembre	Loi sur le travail	Oui	Oui	UDC
27 novembre	l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques»	Oui	Non	PRD
25 septembre 2005	Libre circulation des personnes avec l'EU		Oui	PRD
5 juin 2005	Bilatérale II: Schengen/Dublin	Oui	Oui	PRD
5 juin 2005	Partenariat enregistré	Oui	Oui	PRD
28 novembre 2004	Réforme de la péréquation financière (RPT)	Oui	Oui	PDC
28 novembre 2004	Nouveau régime financier (NRF)	Oui	Oui	PDC
28 novembre 2004	Recherche sur les cellules souches embryonnaires	Oui	Oui	PRD

26 septembre 2004	Naturalisation facilitée de la deuxième génération	Non	Oui	PDC
26 septembre 2004	Acquisition de la nationalité de la troisième génération	Non	Oui	PDC
26 septembre 2004	Initiative populaire „Service postaux pour tous“	Non	Non	LPS
26 septembre 2004	Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain (en cas de service ou de maternité)	Oui	Oui	PRD
16 mai 2004	Paquet fiscal	Non	Oui	PDC
16 mai 2004	11e révision de l'AVS	Non	Oui	PRD
16 mai 2004	Arrêté fédéral sur le financement de l'AVS/AI par le biais d'un relèvement de la TVA	Non	Non	-
8 février 2004	Contre-projet relatif à l'initiative populaire « Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes »	Non	Oui	PRD
8 février 2004	Code des obligations (Bail à loyer). Modification	Non	Oui	-
8 février 2004	Initiative populaire « internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables »	Oui	Non	-

## Votations dans la législature 1999–2003

Nombre de présentations, au total: 46

Nombre de présentations avec lesquelles le résultat et les paroles du PRD ont coïncidé: 44

Date	Projet	Résultat	Mot d'ordre PRD	Direction
18 mai 2003	Loi sur la protection de la population et sur la protection civile	Oui	Oui	PRD
18 mai 2003	Réforme Armée XXI et révision de la législation militaire	Oui	Oui	PRD
18 mai 2003	Initiative populaire „pour des loyers loyaux“	Non	Non	
18 mai 2003	Initiative populaire „pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (initiative pour des places d'apprentissage)“	Non	Non	PDC
18 mai 2003	Initiative populaire „pour un dimanche sans voiture par saison – un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches)“	Non	Non	Association professionnelle
18 mai 2003	Initiative populaire „Droits égaux pour les personnes handicapées“	Non	Non	PLS
18 mai 2003	Initiative populaire „la santé à un prix abordable (Initiative santé)“	Non	Non	PRD
18 mai 2003	Initiative populaire „Sortir du nucléaire – pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (sortir du nucléaire)“ et loi sur	Non	Non	UDC

	l'énergie nucléaire			
18 mai 2003	Initiative populaire „Moratoire Plus – pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)“	Non	Non	UDC
9 février 2003	Participations cantonales au financement des traitements hospitaliers	Oui	Oui	
9 février 2003	Suppression de carences dans les droits populaires	Oui	Oui	PDC
24 novembre 2002	Révision de la loi sur l'assurance-chômage	Oui	Oui	PRD
24 novembre 2002	Initiative populaire „Contre les abus dans le droit d'asile“	Non	Non	PDC
22 septembre 2002	Initiative populaire „pour le versement au fonds de l'AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale Suisse (Initiative sur l'or“	Non	Non	-
22 septembre 2002	Contre-projet „L'or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation“	Non	Oui	-
22 septembre 2002	Loi sur le marché de l'électricité	Non	Oui	PDC
2 juin 2002	Interruption de grossesse. Révision du code pénal	Oui	Oui	PRD
2 juin 2002	Initiative populaire « Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aider à sa mère dans la détresse »	Non	Non	PRD
3 mars 2002	Initiative populaire „Adhésion de la Suisse à l'ONU“	Oui	Oui	PRD
3 mars 2002	Initiative populaire „pour une durée de travail réduite“	Non	Non	PRD
2 décembre 2001	Frein à l'endettement	Oui	Oui	PRD
2 décembre 2001	Initiative populaire „Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail“	Non	Non	PDC
2 décembre 2001	Initiative populaire „pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée“	Non	Non	UDC
2 décembre 2001	Initiative populaire „La solidarité crée la sécurité: pour un	Non	Non	UDC

	service civil volontaire pour la paix (SCP)			
2 décembre 2001	Initiative populaire „Pour un impôt sur les gains en capital »	Non	Non	PRD
10 juin 2001	Référendum contre la modification du 6 octobre 2000 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) (Armement)	Oui	Oui	PRD
10 juin 2001	Référendum contre la modification du 6 octobre 2000 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration	Oui	Oui	PRD
10 juin 2001	Arrêté fédéral du 15 décembre 2000 portant abrogation de la disposition constitutionnelle soumettant l'érection des évêchés à l'approbation de la Confédération.	Oui	Oui	-
4 mars 2001	Initiative populaire „Rue pour tous“	Non	Non	
4 mars 2001	Initiative populaire „pour des médicaments à moindre prix“	Non	Non	PRD
4 mars 2001	Initiative populaire „Oui à l'Europe“	Non	Non	Aucun comité parlementaire
26 novembre 2000	Loi fédérale du 24 mars 2000 sur le personnel de la Confédération	Oui	Oui	PRD
26 novembre 2000	Initiative populaire „Pour des coûts hospitaliers moins élevés »	Non	Non	PDC
26 novembre 2000	Initiative populaire „Economiser dans l'armée et la défense générale – pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)	Non	Non	PRD
26 novembre 2000	Initiative populaire „pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes“	Non	Non	PRD
26 novembre 2000	Initiative populaire „Pour un assouplissement de l'AVS – contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes »	Non	Non	PRD
24 septembre 2000	Initiative populaire „Pour davantage de droits au peuple grâce au référendum avec	Non	Non	PRD

	contre-proposition (référendum constructif) »			
24 septembre 2000	Initiative populaire „Pour une réglementation de l'immigration“	Non	Non	PDC
24 septembre 2000	Initiative populaire „Pour l'introduction d'un centime solaire „ (initiative „solaire“) et article constitutionnel sur la redevance énergétique pour l'encouragement des énergies renouvelables en tant que contre-projet	Non	Non	-
24 septembre 2000	Article constitutionnel sur une redevance incitative sur l'énergie pour la protection de l'environnement	Non	Non	-
21 mai 2000	Accords bilatéraux Suisse - UE	Oui	Oui	PRD
12 mars 2000	Initiative populaire „pour la réduction du trafic“	Non	Non	Association professionnelle
12 mars 2000	Initiative populaire „pour la protection de l'être humain contre les techniques de reproduction artificielle)	Non	Non	PRD
12 mars 2000	Initiative populaire „pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales“	Non	Non	-
12 mars 2000	Initiative populaire „pour une démocratie directe plus rapide“	Non	Non	PRD
12 mars 2000	Arrêté fédéral sur la réforme de la justice	Oui	Oui	PDC



**PRD Suisse**

Secrétariat général  
Neuengasse 20  
case postale  
3001 Berne

[info@fdp.ch](mailto:info@fdp.ch)  
[www.prd.ch](http://www.prd.ch)

**FDP**  
Wir Liberalen.

**PRD**  
Les Radicaux.

**PLR**  
I Liberali.

**PLD**  
Nus Liberals.